

Mairie de Salon de Provence
174 place de l'Hôtel de Ville,
BP 120
13300 Salon-de-Provence

Marseille, le 2 novembre 2021

Objet : Signalement de plusieurs dépôts de déchets sauvages sur le territoire de la commune de Salon de Provence

Recommandé avec AR

Monsieur le Maire,

Je souhaite vous signaler la présence de plusieurs dépôts de déchets sur le territoire de votre commune et en particulier sur la route du Vallon.

Ces dépôts altèrent notre paysage et dégradent notre environnement. Aussi, je me permets de vous solliciter car différentes prescriptions vous donnent le pouvoir d'intervenir afin de prévenir et résorber cette atteinte à notre environnement.

1. En tant que garant de l'ordre public, vous pouvez prendre toutes les mesures nécessaires afin de préserver la sécurité et la salubrité publiques (Code général des collectivités territoriales - Article L.2212-2).
2. En vertu de l'article L.541-3 du code de l'environnement, vous pouvez mettre en demeure le responsable de procéder aux travaux d'enlèvement. En cas de refus de la part de l'intéressé, vous pouvez faire exécuter d'office les travaux aux frais du responsable. Il vous est même possible d'obliger le responsable à consigner entre les mains d'un comptable public une somme correspondant au montant des travaux qui sera restituée au fur et à mesure de l'exécution des travaux.

Ces dépôts ont été renseignés sur le site "**Sentinelles de la Nature**" de l'association **FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT** qui sera donc en mesure de suivre l'évolution de la situation. Je vous remercie par avance de bien vouloir me tenir informé, des suites qui seront données à cette alerte et de résorber ces atteintes au plus vite.



Vous trouverez ci-joint les fiches publiques de signalement avec photos et géolocalisation.

Pour toute information supplémentaire concernant ces dossiers, vous pouvez nous joindre à :

Tél. : 04 90 47 33 30 – 06 03 39 25 88 / Courriel : ge.marin@sfr.fr

Ou par courrier à :

Association France Nature Environnement PACA

14 quai de Rive Neuve

13007 MARSEILLE

Confiant en votre action et en votre attachement à la protection de l'environnement, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de ma sincère considération.

Gérard MARIN, Référent Sentinelles de la Nature
Pour l'association France Nature Environnement PACA

Pièces Jointes

- Fiche 2021-13778
- Fiche 2021-16238
- Fiche 2021-16241
- Fiche 2021-16242